

**Compte-rendu du Copil du PNA Sonneur à ventre jaune  
en région Pays de la Loire  
le 15 février 2017**

**Rédaction : Arnaud Le Nevé & Olivier Vannucci**

*Personnes présentes :*

Cédric Baudran, ONF (animateur national du PNA)  
Philippe Evrard, SHF coordinateur régional  
Pauline Gautier, PNR Normandie-Maine  
Karine Limanton, CG 72  
Thibault Larduinat, DDT 72  
Amélie Lecoq, DREAL des Pays de la Loire  
Arnaud Lefeuvre, AFB 72  
Arnaud Le Nevé, DREAL des Pays de la Loire  
Laura Manceau, CD 72  
Benoît Marchadour, LPO coordination régionale  
Julien Moquet, LPO Sarthe  
Fabrice Normand, CEN des Pays de la Loire  
Vincent Pajot, Cemex granulats  
Marie Peltier, CEN des Pays de la Loire  
Christophe Rollier, ONF  
Olivier Vannucci, CEN des Pays de la Loire

**Ordre du jour**

9h45 – 10h00 : accueil café

10h00 – 10h30 : introduction, tour de table, conditions actuelles de financement, réforme nationale des PNA et retours du ministère (DREAL et Cédric Baudran)

10h30 – 11h00 : les actions réalisées en 2016, zoom sur les études par CMR réalisées sur les populations sarthoise de Sonneur à Ségrie et à Vernie - accompagnement de la carrière CEMEX pour la réhabilitation de milieux favorables au Sonneur (LPO Sarthe, CEN PDL et DREAL)

11h00 – 11h20 : actions de conservation réalisées dans le cadre du Contrat Nature animé par le PNR Normandie Maine (Pauline Gautier)

11h20 – 11h40 : point sur les projets nationaux, guide technique agricole (ONF), étude génétique à l'échelle de la France métropolitaine (SHF) par Olivier Vannucci

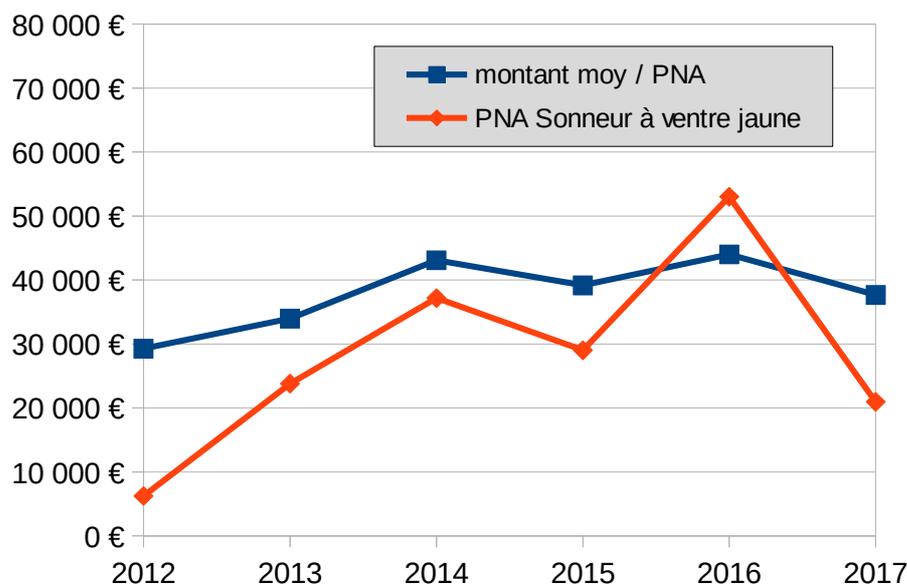
11h40 – 12h00 : perspectives et calendrier prévisionnel pour 2017, réflexion amont sur des actions 2018, avant de déposer les fiches projets DREAL.

12h00 – 12h30 : Questions diverses

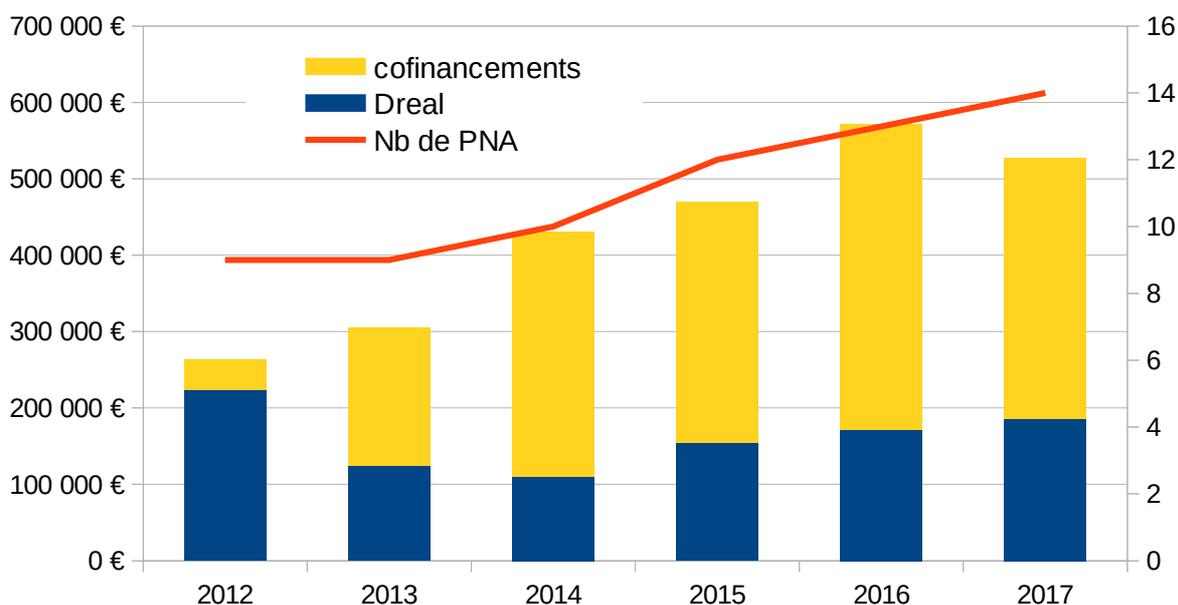
## Introduction

### Le budget des PNA en Pays de la Loire (Arnaud Le Nevé)

Le budget annuel du PNA Sonneur a plutôt tendance à suivre la courbe de la moyenne annuelle régionale. On observe néanmoins une chute importante du budget en 2017 qui est liée au fait que deux CMR ont été réalisées en 2016. Le budget 2017 retrouve en fait un niveau proche de l'activité habituelle du PNA sans CMR. Le Contrat Nature du PNR Normandie-Maine qui s'étend de mi 2015 à mi 2017 a été comptabilisé sur 2016 et 2017.



L'évolution positive du nombre et du budget régional tous PNA confondus, cofinanceurs inclus, marque une pose en 2017, tandis que le budget de la DREAL continue d'augmenter. Les PNA ont donc un peu moins mobilisé de cofinancements en 2017 (2 € cofinancés pour 1 € investi par l'État) par rapport à 2014 et 2016 qui restent des années records (2,5 € cofinancés pour 1 € investi par l'État). Cette efficacité des PNA a été rappelée par la DREAL au ministère en 2016 à l'occasion de la réforme pour indiquer que cet outil ne coûte pas cher et qu'il ne fallait pas le détricoter.



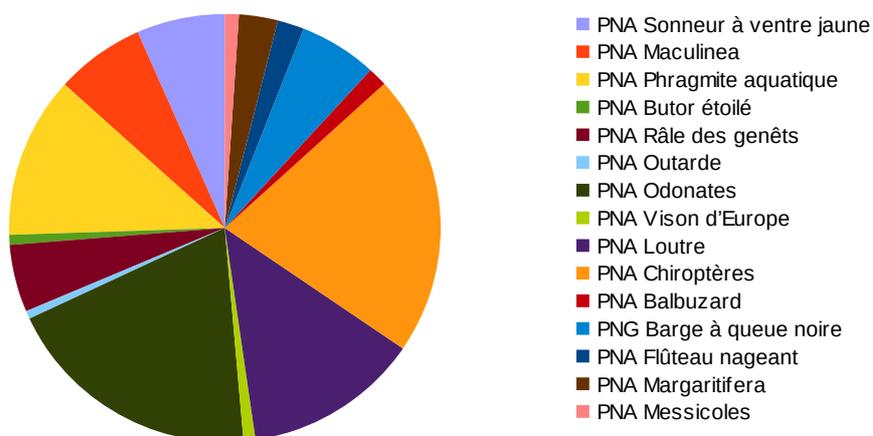
Pour cette raison, il est important que chaque porteur de projet communique bien chaque année à Olivier Vannucci les cofinancements avec lesquels il travaille. Cela permet de valoriser tout le monde et de défendre l'outil PNA dans un contexte de restrictions budgétaires.

La Cemex signale à ce sujet que ses financements annuels en faveur du Sonneur dans la carrière de Ségrie ne sont pas intégrés à ces statistiques. La DREAL indique qu'elle souhaiterait les inclure.

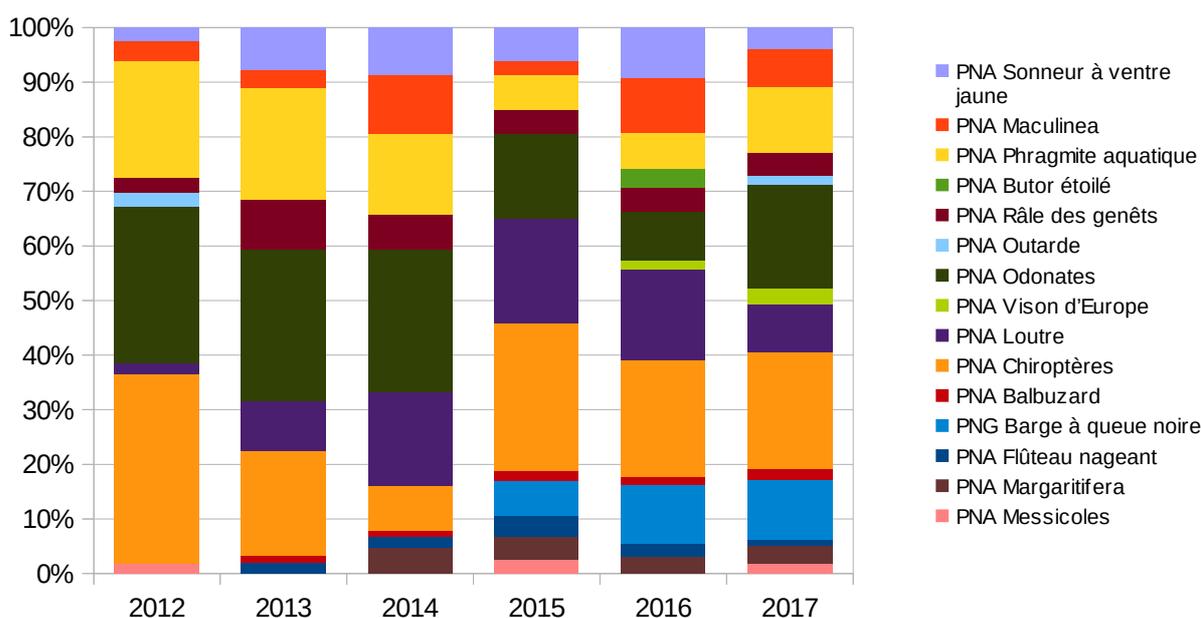
Le budget de l'animation régionale du PNA Sonneur, financé par la DREAL au Conservatoire des espaces naturels, est de 4 000 € en 2013 et de 5 000 € en 2014, 2015 et 2016, 5 160 € en 2017.

Parts relatives des PNA en Pays de la Loire de 2012 à 2017 (hors financements Natura 2000) : le Sonneur représente une part importante en comparaison de son aire de répartition très limitée dans la région.

Budget des PNA de 2012 à 2017 en Pays de la Loire = 2 591 628 €



Parts relatives annuelles des PNA en Pays de la Loire de 2012 à 2017 (hors financements Natura 2000) : depuis 2012, le PNA Sonneur est décliné chaque année et montre une certaine stabilité, alors que le nombre de PNA déclinés augmente chaque année.



## L'actualité des PNA (Arnaud Le Nevé, Cédric Baudran)

La réforme des PNA s'est terminée en 2016 et la DREAL est dans l'attente de la publication imminente de la nouvelle circulaire. Celle-ci devrait acter la dissociation entre PNA rétablissement et PNA conservation, les seconds n'ayant plus de crédit pour la délégation de l'animation. Les PNA conservation concerneraient les espèces « qui vont mieux » et pour lesquelles une veille et une intégration des enjeux dans les politiques sectorielles par les services de l'État est suffisante.

On ne connaît pas le positionnement de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sur ces deux types de PNA.

D'après Cédric Baudran, le Sonneur à ventre jaune devrait entrer dans la catégorie PNA conservation. La DREAL fait remarquer que les enjeux régionaux ne sont malheureusement pas aussi favorables que les enjeux nationaux et qu'elle essaiera de maintenir le financement d'une animation minimum pour conserver la dynamique actuelle autour de l'espèce.

Néanmoins, le contrat État-ONF, incluant l'animation nationale du PNA Sonneur, Crapaud vert et Pélobate brun coure jusqu'en 2020. Le PNA Sonneur est donc assuré d'avoir une animation nationale jusqu'à cette date.

La DREAL indique qu'un PNA sur le Pélobate cultripède devrait voir le jour en 2017. Elle s'est positionnée auprès du ministère pour en avoir le pilotage national (à l'image de l'ex DREAL Poitou-Charente qui a le pilotage du PNA lézard ocellé). La DEB a reçu en février un diagnostic du MNHN sur cette espèce pour aller plus loin dans son lancement. Mais les questions d'ordre budgétaires pourraient être un frein à son lancement prochain.

## Site internet de la DREAL et diffusion des données sensibles

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-pour-le-sonneur-a-ventre-a2713.html>

- lien vers le site national du PNA sur le portail de l'ONF,
- lien vers l'avis du CSRPN validant la déclinaison régionale,
- la déclinaison régionale 2013 – 2017 à télécharger,
- rappel des objectifs prioritaires en Pays de la Loire (p. 24 et 25) :
  - Étude : l'origine génétique de la population sarthoise,
  - Étude : rechercher l'espèce sur les sites historiques,
  - Conservation : garantir la protection de la population sarthoise sur le long terme,
  - Conservation : permettre la recolonisation de territoires par une gestion adaptée des milieux et des travaux de renaturation
  - Conservation : suivre les sites connus pour alerter l'État en cas de problème.
- le dépliant « Découvrir le Sonneur à ventre jaune en Pays de la Loire »,
- les CR des copils du 11 février 2014, 21 janvier 2015 et 24 février 2016,
- les rapports annuels d'activités 2014 et 2015.

Les membres du copil se demandent quelle est la facilité d'accès par internet aux informations de localisation de l'espèce en Sarthe? Philippe Evrard rappelle que des collectionneurs et terrariophiles passionnés sont prêts à tous pour trouver l'espèce le plus près possible de chez eux.

L'expérience est réalisée en direct sur smartphone et l'accès aux documents des études financées les années précédentes jusqu'en 2016 (CMR ou autre) est immédiat sur le SIDE.

Les membres du copil juge le risque de captures illégales peu important sur la carrière car le site est grillagé et fermé, mais réel sur le site de Vernie.

Il est proposé par la DREAL que les rapports d'études aient dorénavant une version dédiée à la mise en ligne sur internet où n'apparaissent plus les cartes de localisation en dessous de l'échelle communale, ni les lieux-dits dans le texte. Cette version mentionne explicitement sur la couverture qu'elle est dédiée à la diffusion sur internet.

### **Rappel des actions menées de 2013 à 2015**

2013 : CMR menée sur Ségrie par la LPO 72

2008 et 2014 : CMR menée sur Ségrie (par le CEN en 2008, par la LPO 72 en 2014) et Vernie par le CEN

Bilan des deux CMR 2013 et 2014

	<b>Nb individus différents trouvés</b>	<b>Estimation de la taille de la population</b>	<b>Sexe ratio en faveur des mâles</b>	<b>% de juvéniles</b>
CMR Ségrie 2008	47	219	2,67	-
CMR Vernie 2008	46	80	0,95	-
CMR Ségrie 2013	98	100-110	1,025	17
CMR Vernie 2014	164	189	1,34	27
CMR Ségrie 2015 (carrière + fossé)	95 + 35	120-140 + 35-40		

La comparaison des deux CMR n'a pas permis d'identifier des individus en commun qui aurait pu montrer des échanges de population entre les deux sites. L'analyse paysagère menée par le CEN en 2014 a répertorié trois ruptures de continuité entre les deux sites de Ségrie et Vernie (2 routes départementales et un petit cours d'eau).

En 2014, la CMR réalisée sur le site Vernie a permis de réobserver seulement 3 individus capturés en 2008.

2014 - CEN 72, actualisation de la répartition :

- en Sarthe : 8 sites prospectés, 4 occupés (dont 1 menacé), 3 potentiels et 1 détruit depuis le début des années 2000 ; le site de Douillet découvert cette année-là a fait l'objet d'un peu d'arrachage de végétation.

- en Mayenne : 5 sites prospectés, aucun occupé mais 2 potentiels.

Communication : page internet sur le site du PNR-NM et réalisation d'un dépliant de sensibilisation « découvrir le Sonneur ».

2015 – LPO 72, CMR localisée sur un fossé au nord de Ségrie (35 individus différents)

2015 – CPIE Loire-Anjou et Chambre agri 49 : communication dans les Mauges (aucun retour)

2015 – CEN : prospection de la vallée de la Braye (aucune découverte)

2015 – 2017 – PNR Normandie Maine : Contrat Nature pour la reconnexion de populations de Sonneur (création de mares, communication locale).

### **Rappel de la répartition historique (Olivier Vannucci)**

- Loire-Atlantique : 2 individus dans un bocal du Museum proviennent de la vallée du Sens
- Sarthe : plusieurs communes en nord Sarthe
- Maine-et-Loire : a priori plus de contact depuis 2007 dans les Mauges
- Mayenne : dernière mention années 1990, beaucoup de données historiques

- Eure : isolat en site N2000 avec actuellement un programme de renforcement de la population.

Actuellement, l'espèce est présente en Sarthe dans quatre communes voisines, sur un territoire d'environ 15 kilomètres de long. Un site est menacé.

### **Les actions réalisées en 2016**

#### **CMR sur Vernie (CEN) et Ségrie (LPO 72) : Olivier Vannucci et Julien Moquet**

##### *Vernie :*

La CMR révèle une baisse de la population avec 67 individus différents capturés contre 164 en 2014. Le sexe ratio est aussi très différent avec 1,86 en faveur des mâles contre 1,34 en 2014. Enfin le pourcentage de juvénile est de 6 % contre 27 en 2014. Ce déclin est attribué à deux années sèches successives 2015 et 2016 et à l'hypothèse que des individus ne se reproduisent pas et ont quitté le site à la recherche de milieux plus favorables.

Par ailleurs, la mare Grudet, très favorable en 2014, s'est dégradée depuis en raison d'une eutrophisation qui pourrait trouver sa source dans l'évacuation défectueuse des eaux usées de la ferme voisine et de la présence nouvelle de ragondins.

La CMR de 2016 montre cependant que les Sonneurs sont capables de parcourir plusieurs centaines de mètres entre différents points d'eau sur le site.

Le copil précédent du 24 février 2016 avec été l'occasion d'évoquer qu'un bac à rouir le chanvre favorable à l'espèce à proximité du lieu-dit Monthorin nécessitait de l'entretien mais que le propriétaire de la parcelle au cadastre, ne reconnaissait pas son bien.

Le CEN est toujours en négociation avec le propriétaire et l'agriculteur riverain pour restaurer ce petit patrimoine bâti, mais tant que le CEN n'a pas l'accord officiel du propriétaire aucun travaux ne peuvent être réalisés. En revanche, l'agriculteur a donné son accord pour passer sur sa parcelle pour réaliser l'entretien. Le CEN est en cours d'animation foncière sur ce territoire ce qui lui a permis de trouver une parcelle à vendre à proximité des sites de reproduction.

En contrepartie et pour restaurer de nouveaux sites de pontes, un chemin creux situé entre deux stations de pontes a été ré-ouvert. Sur l'emprise du chemin, 4 vasques ont été créées par les BTS GPN du lycée agricole de Sées. Ce nouvel habitat pionnier devrait accueillir l'espèce dès 2017.

##### *Ségrie :*

La CMR révèle une hausse importante de la population avec 185 individus différents capturés contre 98 en 2013. Le sexe ratio est de 1,10 en faveur des mâles contre 1,025 en 2013. Enfin, le pourcentage de juvénile est de 14 % contre 17 % en 2013.

La population est estimée à 190-200 individus par la LPO72. De plus, un individu de 10 ans a été capturé. La CMR a aussi montré que les Sonneurs étaient capables de franchir les paliers et de sortir de la carrière, ce qui était un objectif affiché de cette CMR 2016. Dix sessions de capture ont été nécessaires en 2016 pour mettre en évidence ces résultats.

Cédric Baudran indique lorsque la CMR a pour objectif la dynamique de population, il n'est pas nécessaire de faire autant de sessions.

Le suivi de 2016 a également mis en évidence la colonisation d'un second bassin de décantation. Ainsi, 40 individus étaient présents sur B1 et quelqu'un sur B2. Par ailleurs, B2 ayant été totalement à sec en septembre, tous les poissons qui s'y trouvaient sont morts, ce qui laisse espérer que ce bassin soit très favorable en 2017.

Concernant le fossé sur Ségrie où l'espèce a été découverte en 2014 et a bénéficié d'une CMR en 2015, il avait été évoqué, au précédent copil, d'organiser une réunion sous l'égide du PNR avec les acteurs locaux au sujet du curage de ce fossé.

Entre temps, le Parc a répondu qu'il avait peu de légitimité à intervenir sur Ségrie qui se trouve hors de son territoire.

Julien Moquet a cependant rencontré M. Morgand, agriculteur propriétaire du fossé, à l'issue de la rédaction du rapport de la CMR 2015. Le maire de Ségrie a également été rencontré (une partie des individus étant présent au sein d'un fossé communal). En revanche, le second agriculteur à qui appartient également le fossé n'a pu être présent. La Chambre d'Agriculture, grâce à qui nous avons noué les premiers contacts, était invité mais n'a pas pu être présente. Lors de ces rencontres, Julien Moquet a ainsi pu faire un bilan de la CMR, expliquer et discuter sur les aménagements qui pourraient être réalisés sur le fossé. Le curage a été évoqué et des périodes d'intervention ont été préconisées. Ces périodes semblant poser problème (en lien avec la portance du sol), Julien Moquet a proposé de réaliser une session de capture afin de déplacer les individus sur la partie non curée du fossé. Pour l'heure, le fossé n'a pas encore été curé.

Connexions entre les deux sites :

L'objectif de cette CMR sur les deux sites en 2016 était aussi de comparer les données pour vérifier s'ils sont connectés. Le copil a mis en évidence que le système de codage individuel des crapauds au CEN et à la LPO72 n'était pas le même, ce qui ne permet pas de faire cette comparaison.

La DREAL et le CD 72 ont regretté qu'un travail d'harmonisation des codes n'ait pas été mené par les deux organismes, bien qu'ils aient montré récemment qu'ils arrivaient à travailler ensemble.

Par ailleurs, l'absence de connaissance sur l'état des continuités écologiques entre les sites de Vernie et Ségrie est évoquée comme étant une piste de travail prioritaire.

#### Anticipation de la fin programmée de la population de Sonneur de la carrière de Ségrie à l'horizon 2037 : Arnaud Le Nevé

La DREAL a rencontré la Cemex en 2016 à deux reprises les 2 juin et 28 septembre, avec la LPO 72, pour discuter de l'avenir du Sonneur à ventre jaune dans un contexte où le réaménagement à l'horizon 2037 prévoit la fin du pompage et donc l'enneigement progressif du site.

Il a été évoqué le fait que toute nouvelle autorisation d'exploitation de la carrière à la faveur d'une modification, ne pourrait pas faire l'impasse sur la présence de l'espèce et que cette autorisation devra intégrer des mesures en sa faveur. Le carrier en a pleinement conscience et a commencé à envisager que des mesures pour l'installation de l'espèce en surface devaient être mise en œuvre dès aujourd'hui. Ainsi, un plan d'aménagement avec des mares a été proposé sur le site de stockage ISDI à proximité de la carrière à l'occasion d'une demande de dépôt supplémentaire auprès de l'UD72. Le carrier cherche aussi à devenir acquéreur de l'actuelle parcelle abritant les bassins de décantation pour être libre par la suite de pouvoir l'aménager en faveur de l'espèce.

Parallèlement, la DREAL-SRNP a adressé un courrier à l'UD72 pour signaler la nécessité d'intégrer le Sonneur dans les autorisations ICPE à venir.

#### Actions de conservation du Contrat Nature pour la facilité la reconnexion de populations de sonneurs : Pauline Gautier

Objectif du CN : maintenir les continuités bocagères

Le PNR s'appuie sur la dynamique du Sonneur pour créer des milieux favorables autour de stations connues. Le CEN est maître d'œuvre. Un moyen est de contacter des particuliers ou des agriculteurs volontaires pour recréer des mares favorables.

Le PNR explique que le Contrat Nature a consisté à faire une analyse de paysage, conduisant à identifier des sites pour recréer des mares, restaurer des fossés et des vasques en divers points du territoire, plus ou moins proches des trois populations de Sonneurs actuellement connues.

Les mares créées offriront ainsi un milieu pionnier au moins les premières années. Il est prévu un suivi par le CEN.

Les communes de Montreuil, Saint-Aubin, Ségrie et Vernie sont hors parc et ont été intégrées au Contrat Nature spécifiquement pour les actions en faveur du Sonneur, tout en proposant à ces communes les mêmes actions que pour le reste du Contrat Nature (plan bocager, plan de gestion pour les agriculteurs, plantation de haies). La commune de Vernie n'est pas partante pour mettre en œuvre le plan bocager, donc seules les plantations de haies ont été proposées. Le maire de Saint Aubin n'a pas recontacté le PNR. Le maire de Ségrie, quant à lui, est venu au copil du Contrat Nature. La commune de Montreuil s'est, quant à elle, engagée dans la démarche.

La LPO 72 indique au PNR qu'elle aurait aimé être informée des dates des chantiers sur Ségrie, ayant auparavant participé aux premiers repérages avec le CEN. Les travaux sur cette commune ont donc été réalisés pendant l'hiver 2016-2017.

### **Point sur les projets nationaux, guide technique agricole (ONF), étude génétique à l'échelle de la France métropolitaine (SHF) : Olivier Vannucci et Cédric Baudran**

Étude génétique :

Le GECCO d'Angers, pressenti en 2015 pour faire l'étude génétique de la population des Pays de la Loire n'a pas souhaité répondre. Le CEN a donc fait appel à Jean-Pierre Vacher de l'Université de Toulouse, qui est aujourd'hui à l'Université de Bâle. Il a débuté les analyses le 20 février 2017 (suite à son déménagement l'analyse a pris du retard) et le travail sera terminé fin avril. Le CEN est en contact permanent avec lui pour suivre l'avancée de son travail.

À ce sujet de l'étude génétique en Sarthe, Philippe Evrard, indique que les résultats (y compris ceux obtenus par l'enquête nationale), devront permettre d'orienter les actions de conservation. De plus, dès qu'ils seront disponibles ces résultats génétiques devraient tout de suite établir s'il y a échanges de gènes entre les deux populations et ce, sans avoir à comparer des fichiers photos. Mais cela sera peut-être uniquement possible après 2018 ?

Philippe dispose d'un document sur la conservation du Sonneur italien *Bombina pachypus* qui pose clairement le problème de la richesse génétique ou non des populations et donc de leur survie potentielle selon leur localisation dans ce pays.

### **Actions 2017 :**

La LPO 72 a déposé une fiche-projet auprès de l'Agence de l'eau, via la DREAL, en septembre 2016, consistant à suivre les populations annexes de Sonneur à ventre jaune sur Ségrie. Les objectifs du projet sont les suivants :

- suivre l'évolution des populations annexes, leur reproduction, le brassage entre les différentes stations,
- suivre l'évolution des habitats et proposer des aménagements si nécessaires,
- rechercher de nouvelles stations sur la commune,
- maintenir le lien avec les gestionnaires.

Le budget est de 4 540 € dont 80 % de financement Agence de l'eau.

## **Perspectives 2017 et 2018**

Valorisation des cofinancements : inclure les financements de la Cemex en faveur de l'espèce dans le calcul des cofinancements annuels du PNA.

Données sensibles : prévoir avec les rapports d'études, une version dédiée à la mise en ligne sur internet où n'apparaissent plus les cartes de localisation en dessous de l'échelle communale, ni les lieux-dits dans le texte. Cette version mentionne explicitement sur la couverture qu'elle est dédiée à la diffusion sur internet.

Réunion de juin 2017 sur les projets 2018 : les membres du Copil souhaitent se retrouver en juin 2017 pour discuter des projets à déposer fin août 2017 pour 2018 et notamment au sujet de la priorité de travailler sur les continuités écologiques entre Vernie et Ségrie.

### Poursuite des CMR :

Il est acté, après échange avec Cédric Baudran notamment, que les CMR sur Vernie et sur Ségrie se justifient à la fréquence de 3 ans. En effet, ces deux populations sont fragiles et la CMR permet de suivre et vérifier leur dynamisme. Les prochaines opérations pourraient donc être programmées pour 2019.

Cependant, La DREAL signale que le financement des prochains suivis par CMR sur des fonds publics (si tant est que des financements soient mobilisables) ne sera possible qu'à la condition d'avoir un unique système de codage individuel des crapauds sur les deux sites. Et par ailleurs, il est nécessaire qu'une première comparaison soit effectuée entre les captures 2016 et les captures antérieures sur chacun des deux sites. Ce point-là est important, car il est primordial de disposer dès maintenant d'un état 0 dans une optique de restauration des continuités écologiques entre les deux sites.

Elle invite donc les deux organismes à harmoniser leur protocole selon les préconisations nationales (communiquées en mars 2016) en la matière et à mettre leurs données en commun.